

Le saviez-vous ?

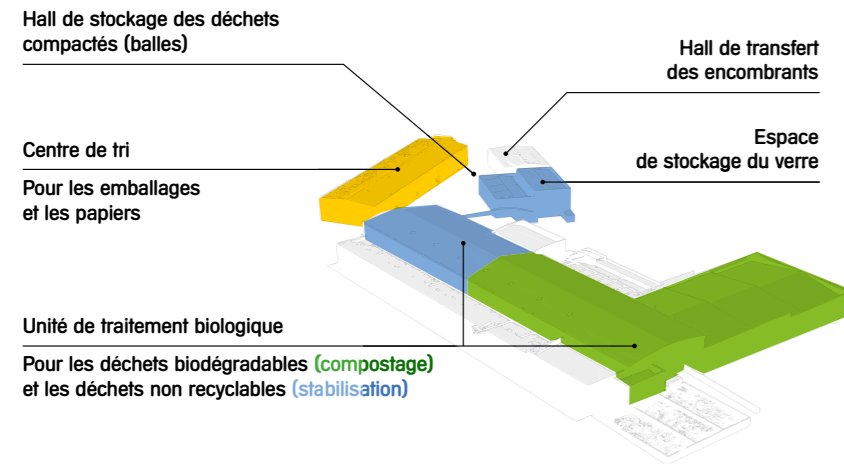
Le centre de recyclage et de valorisation des déchets ménagers de Lorient Agglomération a été baptisé Adaoz, ce qui signifie « recycler » en breton.

Où se situe Adaoz ?

Il est situé sur la commune de Caudan, dans la zone industrielle de Lann Sévelin, rue Jacques Ange Gabriel (à proximité du Comptoir du réemploi).

Adaoz regroupe sur un seul site :

- Un centre de tri depuis 2003.
- Une unité de traitement biologique et un compartiment de stockage du verre, depuis 2005.
- Un centre de transfert des encombrants depuis 2010.



Pourquoi traiter les déchets directement sur l'Agglo ?

Lorient Agglomération a préféré trier et recycler ses déchets sur place, par souci de préservation de l'environnement. Elle a choisi un procédé de traitement qui limite l'enfouissement des déchets sur le territoire de la collectivité.

Le choix de la valorisation matière maximale des déchets permet d'ores et déjà à Lorient Agglomération d'être conforme aux objectifs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (2015).



Adaoz en quelques chiffres...

Chacun d'entre nous produit un peu moins d'1 kilo de déchets par jour, soit **334 kg par an** (hors dépôts en déchèterie).

En 2015, chaque habitant de Lorient Agglomération a trié **147 kg** de déchets recyclables, soit près de **deux fois plus que la moyenne nationale !**

En 2015, le centre Adaoz a permis de traiter pour Lorient Agglomération uniquement :

- **38 000 tonnes** de déchets non recyclables ;
- **9 000 tonnes** d'encombrants ;
- **31 500 tonnes** de déchets recyclables et valorisables dont :
 - **8 500 tonnes** d'emballages ;
 - **4 500 tonnes** de papiers ;
 - **1 500 tonnes** de cartons ;
 - **8 000 tonnes** de biodéchets ;
 - **9 000 tonnes** de verre.

Adaoz

Centre de recyclage et de valorisation des déchets ménagers

Comment y aller ?

267 rue Jacques Ange Gabriel,
ZI de Lann Sévelin - 56850 Caudan



Visitez les coulisses du tri des déchets à Adaoz

Chaque jour des personnes travaillent pour valoriser le tri mené par les habitants de Lorient Agglomération avec les poubelles vertes, jaunes et bleues.

Afin de pouvoir faire découvrir à quoi ressemble les coulisses du tri à l'échelle d'un territoire de près de 207 000 habitants, des visites guidées du centre de tri sont proposées aux groupes scolaires mais également au grand public tout au long de l'année.

Grâce à une salle multimédia, les visiteurs pourront également découvrir l'unité de traitement biologique des déchets.

Lorient Agglomération propose également aux enseignants d'écoles primaires des cycles d'animation sur la prévention des déchets. Les visites du centre de tri et de la recyclerie sont possibles pour les élèves de 9 ans et plus.

Renseignements pour les visites

Minimum : 8 pers. / Maximum : 20 pers. (par groupe)
À partir de 9 ans

www.lorient-agglo.fr

SCOLAIRES
02 90 74 74 65

animation-tri@agglo-lorient.fr

GRAND PUBLIC

N° Vert 0 800 100 601

Une visite sur inscription est organisée
chaque 1^{er} lundi du mois.
(Accès interdit aux personnes équipées d'un pacemaker)



LORIENT
AGGLOMÉRATION

ORIGINAL COMMUNICATION Imprimé sur papier recyclé - Crédit photos : P. Guigueno, S. Cuisset, G. Pichard, Eco-emballage



Adaoz

Centre de recyclage et de valorisation des déchets ménagers

je trie, et après ?

LORIENT
AGGLOMÉRATION

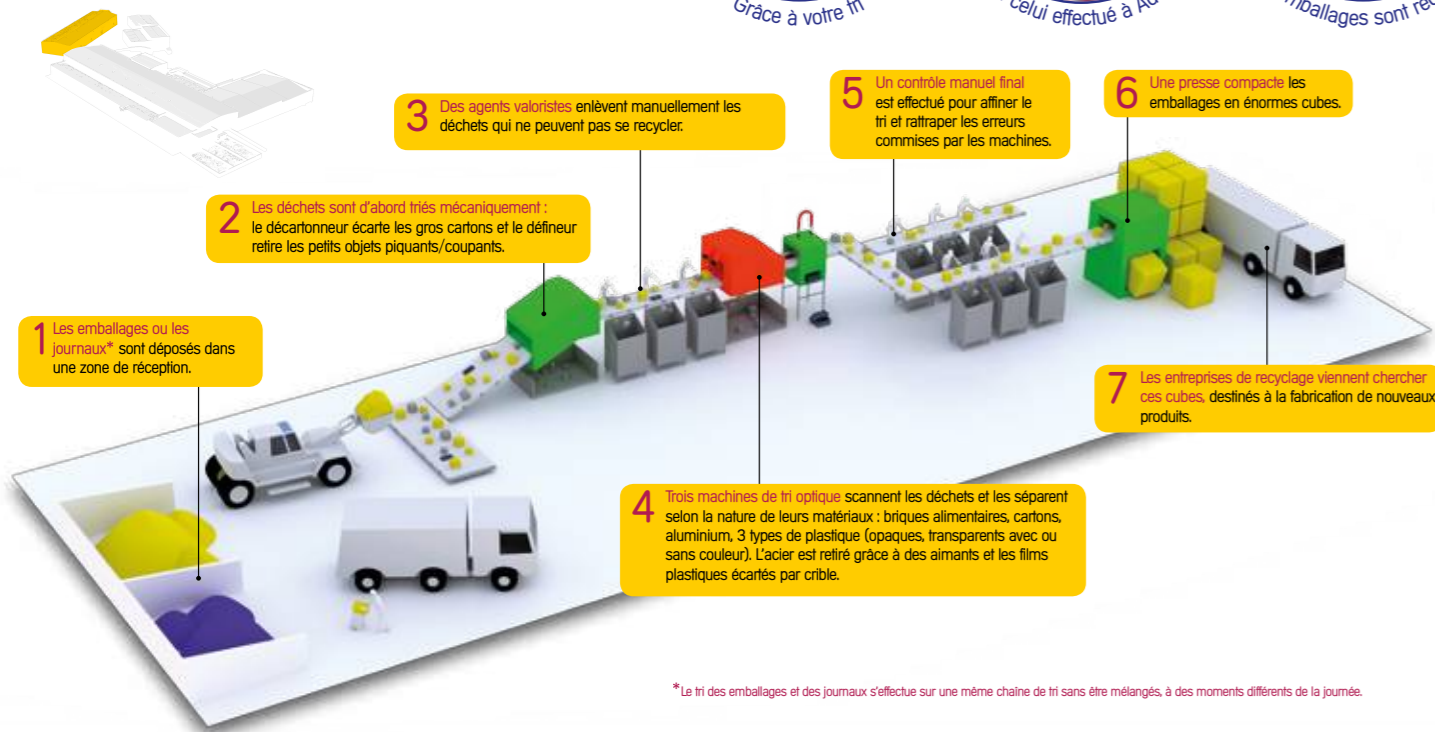
Le verre et les papiers

Le verre (bouteilles, pots, bocaux) et les papiers sont déposés dans des colonnes dédiées. Le verre est récupéré par des entreprises de recyclage pour les transformer en nouvelles bouteilles, flacons de parfums, etc. Les papiers sont transférés à Adaoz pour être triés puis acheminés dans des usines de traitement pour être recyclés.

Le centre de tri

Les emballages

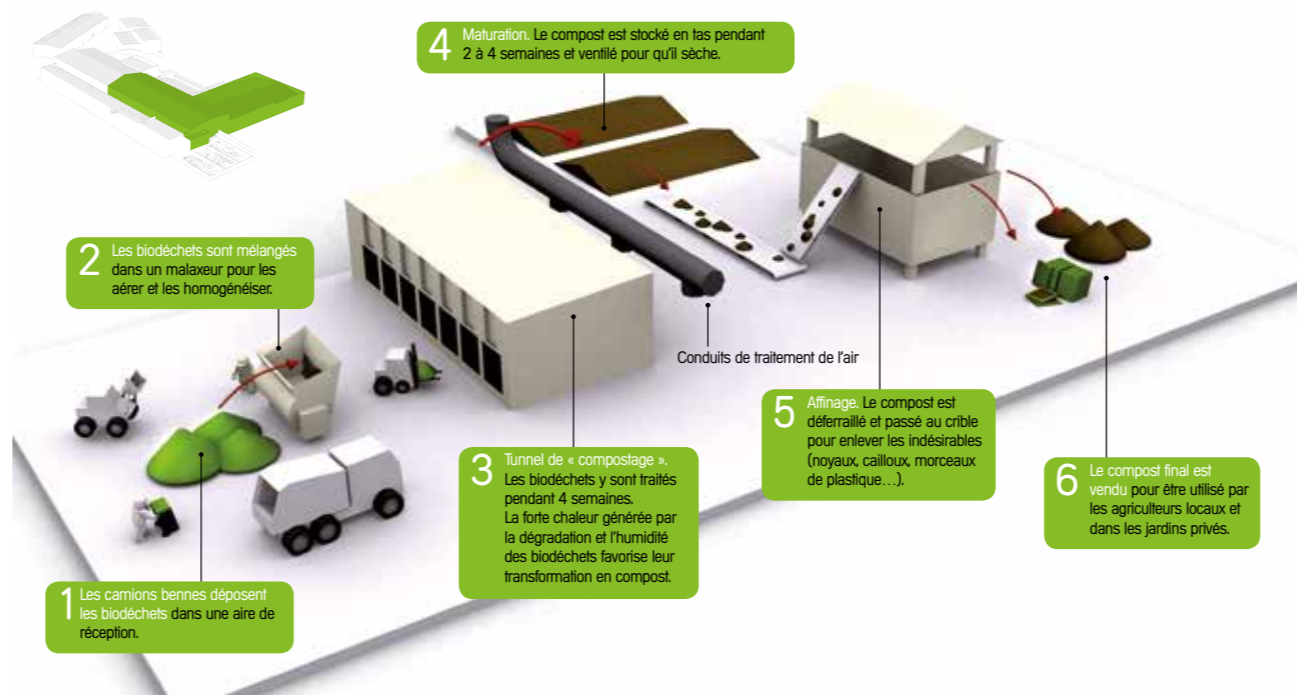
Les emballages de notre poubelle jaune, sont triés par matériau (plastique, aluminium, acier ou carton). Ils sont ensuite récupérés par les entreprises de recyclage qui les transformeront en de nouveaux objets : polaires, seaux en plastique, caddies, etc.



Les biodéchets

Les biodéchets de notre poubelle verte (déchets biodégradables : restes de repas, épluchures, essuie-tout, etc.) sont compostés. Cette technique consiste à mettre en place des conditions optimales d'humidité, de température et d'aération pour favoriser le développement des bactéries présentes dans les biodéchets et ainsi accélérer leur dégradation.

Le compost issu du traitement des biodéchets à Adaoz est un produit de qualité, utilisable en agriculture biologique. Il est notamment utilisé dans l'agriculture locale, les espaces verts du territoire et distribué gratuitement aux habitants lors d'animations.



L'unité de traitement biologique des déchets

Les déchets non recyclables

Les encombrants

Les déchets de notre poubelle bleue ne sont pas recyclables selon les techniques actuelles, ils sont donc transportés à l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) de Kermat à Inzinzac-Lochrist. Avant d'y être acheminés, ces déchets sont préalablement traités dans une unité de traitement biologique « nouvelle génération » afin d'en soustraire la matière fermentescible.

Le procédé de traitement utilisé est le même que celui des biodéchets à la seule différence qu'on parle ici de « stabilisation des déchets » car la matière organique n'est pas compostée mais totalement

Le centre de transfert des encombrants est exclusivement destiné au regroupement des déchets volumineux non valorisables issus notamment des déchèteries du territoire et des refus de tri (soit plus de 9 800 t en 2014). Comme pour les déchets ménagers non recyclables, les encombrants sont transférés vers le centre de stockage de Kermat, à la différence qu'ils n'auront pas subi au préalable, du fait de leur faible teneur en matière organique, de processus de stabilisation.

dégradée. Cette technique présente plusieurs avantages : elle permet de réduire le volume de déchets à stocker d'environ 40% et « stabilise » les déchets afin d'éviter leur fermentation et donc le rejet de gaz (biogaz) ou de liquides (lixiviats).

